



**LE
LINGOT**

Joyeuses fêtes !

Marcel Bille

Les incendies et les Fêtes UNE RÉALITÉ BIEN PRÉSENTE

En commençant cette semaine par une chronique sur la période des Fêtes, Le Lingot publiera régulièrement, à l'avenir, des textes portant sur la prévention des incendies à l'usine et au foyer.

Cette chronique est préparée par le Service des incendies du Complexe Jonquière et elle reviendra environ à tous les deux mois.

Pour cette première chronique, on présentera une série de conseils sur les différents dangers d'incendies particuliers la période des Fêtes.

On vous rappelle donc que:

1- Votre arbre de Noël peut devenir un flambeau. Conséquemment, gardez son tronc dans l'eau. Vous pouvez également lui faire subir un traitement ignifuge.

2- L'arbre de Noël doit être gardé au frais jusqu'au moment de son installation. Vérifiez le niveau d'eau tous les jours car un arbre sec est doublement dangereux. Enlevez l'arbre aussitôt que possible après Noël.

3- L'arbre doit être solidement attaché et situé de façon à ne pas obstruer une sortie.

4- Les lumières doivent être vérifiées avant l'installation pour éviter les fils éraillés, les raccords desserrés, les douilles brisées et tout autre problème repérable.

5- On doit éteindre les lumières des décorations avant de se coucher ou de quitter la maison.

6- Les appareils de chauffage au bois représentent une source d'inflammation. On doit donc garder l'arbre, les papiers d'emballage et les décorations à l'écart de ceux-ci. De plus, n'entassez pas ces matières combustibles dans la maison et ne les brûlez pas dans vos appareils de chauffage; ils peuvent provoquer un surchauffage ou résulter en un feu de joie.

7- On ne doit utiliser que des cendriers et des con-

tenants à rebuts sécuritaires. Videz-les et effectuez une inspection des fauteuils avant de vous coucher.

8- Établissez un plan d'évacuation pour votre famille. Assurez-vous que chacun connaît ce plan. Maintenez donc toutes les issues déneigées et libres d'obstructions.

9- Vérifiez vos extincteurs portatifs et vos avertisseurs de fumée. Lisez soigneusement les instructions et apprenez-les.

10- Comme la cuisine risque d'être fort achalandée, ayez un couvercle à portée de la main. Ne laissez pas sans surveillance les pots de fritures. Si la graisse prend feu, enlevez la source de chaleur et mettez le couvercle. Ne jetez pas d'eau dans les récipients et n'essayez pas de les transporter.

11- Rappelez-vous enfin que Noël est une période de réjouissances mais que l'incendie, malheureusement, n'a pas de respect pour ces occasions joyeuses.



L'arbre de Noël doit être placé de façon à ne pas obstruer les issues comme les portes ou les escaliers.

Photo: Pierre Paradis

Encore cette année LES EMPLOYÉS ONT ÉTÉ GÉNÉREUX

La campagne de sollicitation de Centraide, qui se déroulait le 27 octobre dernier dans les installations d'Alcan, a permis de recueillir un montant de 10 000 \$ en nouveaux dons auprès des employés des différentes installations régionales d'Alcan.

Comme par les années passées, ce sont des employés retraités qui ont effectué la sollicitation dans les installations. Soulignons que les sollicitations à la

source, auprès des employés d'Alcan, représentaient déjà une somme de 50 000 \$ par an, avant la dernière campagne. C'est donc dire qu'elles totalisent main-

tenant près de 60 000. Quant à la contribution corporative de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, elle est de 25 000 \$ annuellement.

Énergie UN RABAIS POUR L'INDUSTRIE ÉCONOME

La Bonneville Power Administration (BPA) espère en venir à une entente avec les producteurs d'aluminium faisant partie de sa clientèle pour que la demande des usines d'électrolyse soit réduite de 173 mégawatts sur une période de dix ans.

Ainsi, BPA demande aux producteurs de moderniser leurs installations de façon à diminuer la demande en électricité. Pour chaque kilowatt-heure économisé sur la production d'une livre d'aluminium, la compagnie

s'engage à rembourser .005 \$. Ceci équivaut à 43 800 \$ US par mégawatt sur une période de dix ans.

Kaiser a déjà signé une entente pour son usine de Mead, dans l'état de

Washington et pourrait recevoir jusqu'à 29,9 \$ US si sa demande en énergie était réduite de 66 mégawatts. Cette nouvelle était diffusée récemment par Metals Week.



L'inspection minutieuse des accessoires électriques qui décoreront l'arbre doit figurer au premier plan des étapes préparatoires à l'ambiance des Fêtes.

Photo: Pierre Paradis

Aux États-Unis

ALCAN CONSTRUIT UN CENTRE DE RECYCLAGE

Alcan Aluminium Limitée annonce que sa filiale américaine à part entière, Alcan Aluminium Corporation, construira une nouvelle usine destinée au recyclage des canettes d'aluminium pour répondre à ses besoins croissants.

E. Ian Rugeroni, président d'Alcan Ingot and Recycling, (E-U), a déclaré que les succès récents d'Alcan dans le domaine du recyclage ont amené cette décision qui confirme que la Société est déterminée à encourager l'utilisation des canettes d'aluminium.

109 000 tonnes

L'usine sera située dans le midwest américain et aura une capacité de 109 000 tonnes par année, ce qui équivaut à environ 6 milliards de canettes. Le site est déjà choisi et sera annoncé d'ici peu. La construction de l'usine commencera au cours du premier trimestre de 1988 et durera deux ans. Le projet

est évalué à 50 millions \$ US et l'usine emploiera environ 100 personnes.

Alcan possède déjà une usine de recyclage de canettes de 54 000 tonnes par an à Greensboro, Georgie. Edward A. Pchola, directeur-général du recyclage aux États-Unis, assumera la responsabilité des deux usines. Il a déclaré: "L'utilisation et le taux de recyclage de la canette d'aluminium continuent à croître de façon appréciable et la venue de cette seconde usine confirmera la place d'Alcan parmi les grands recycleurs aux États-Unis."

Alcan est déjà un des principaux producteurs de tôle d'aluminium destinée à la

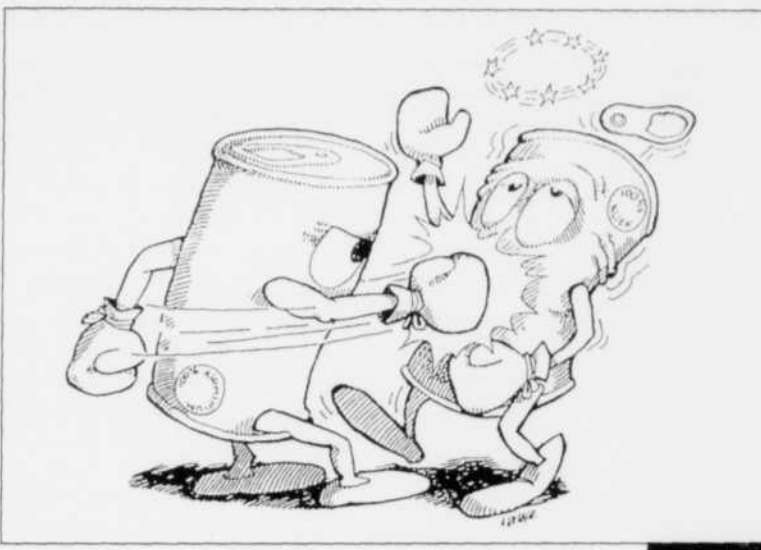
fabrication des canettes aux États-Unis et a récemment terminé, au coût de plusieurs millions de dollars, la modernisation de l'usine de tôle à canettes de sa filiale. Les produits laminés Alcan, à Oswego, New York.

Un matériau très recyclé

L'aluminium est aujourd'hui le matériau à contenants de boissons le plus recyclé. L'an dernier, aux États-Unis, plus de 33 milliards de canettes d'aluminium ont été recyclées en de nouvelles. Cela tient à la haute valeur marchande du métal. L'industrie américaine estime que ce chiffre atteindra 50 milliards de canettes

par année en 1991. En plus de réduire le volume des débris et des déchets solides, le recyclage de l'aluminium permet de pro-

duire de l'aluminium neuf en n'utilisant que 5 pour cent de l'énergie requise pour ce faire à partir de la bauxite.



La canette d'aluminium, parce qu'elle est recyclable, représente un marché fort intéressant pour l'industrie des boissons, aux États-Unis. Au cours des dernières années, elle s'est taillée une place enviable au détriment de la canette d'acier, principalement.

LA SANTÉ DE L'INDUSTRIE

Pour la première fois, en 1987, les prix ont baissé fortement en novembre, à 1 740 \$. Ce recul, qui fait

suite au krach boursier du 19 octobre dernier, efface les gains du mois précédent.

Chute des stocks

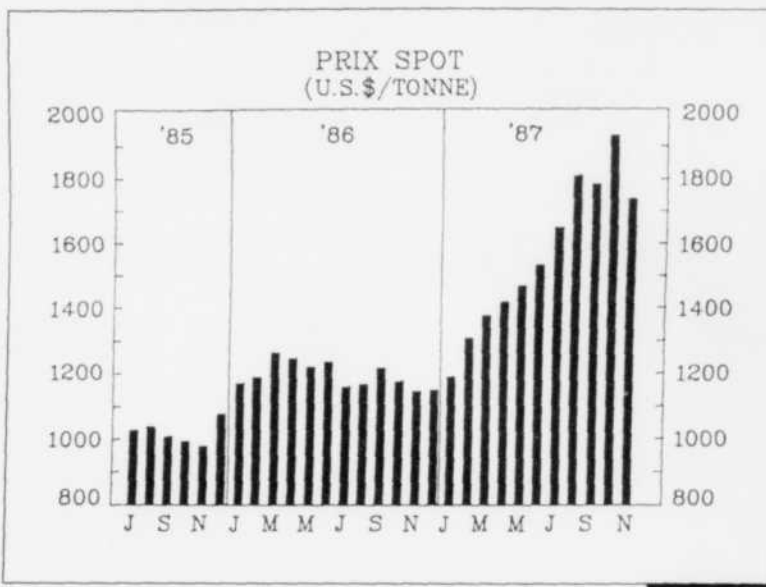
Par ailleurs, la période creuse de l'été étant terminée, les stocks se sont remis à chuter. En septembre, ce mouvement de déstockage a porté sur 145 000 tonnes dans le cas du métal primaire, une baisse importante.

La production

Quant à la production, elle a augmenté à 12,8 millions de tonnes en octobre, soit 100 000 tonnes de plus qu'en septembre. C'est un nouveau record pour la production et il éclipse celui établi en novembre 1980.

L'action

Enfin, l'action d'Alcan se transigeait à 31 \$ à la fin de novembre, soit le même niveau qu'il y a un mois. Les marchés boursiers n'ont pas pu récupérer le terrain perdu lors du krach boursier du 19 octobre.



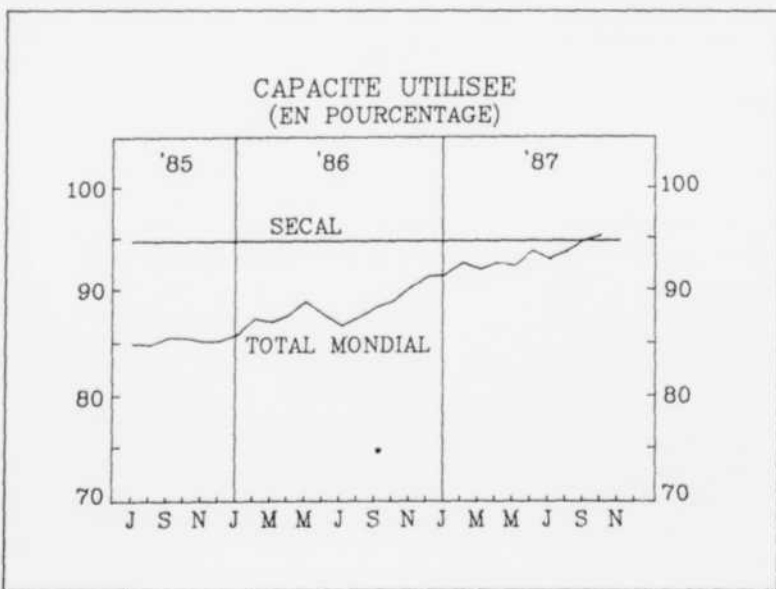
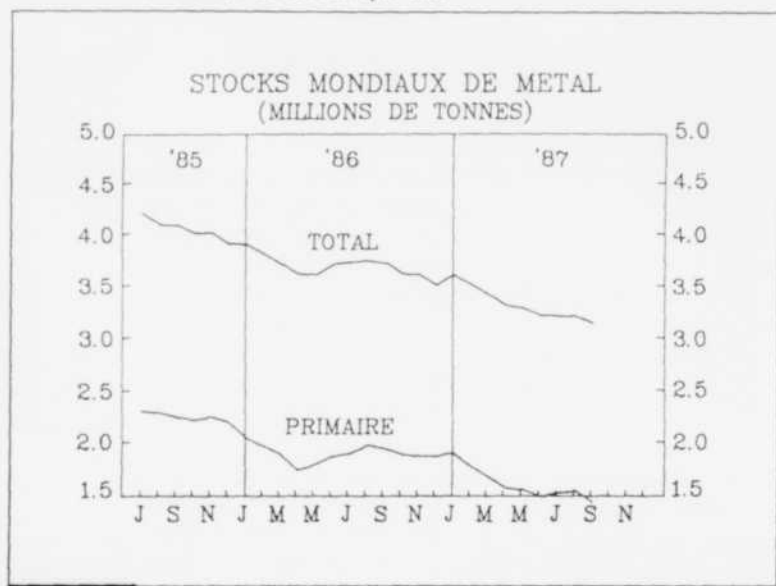
Convoi du R.-S. et automobile UNE COLLISION FAIT UN BLESSÉ

Une collision entre un convoi du Roberval-Saguenay et une automobile a fait un blessé mineur, jeudi, le 10 décembre, à Ville de la Baie

Trois personnes prenaient place à bord de la voiture qui a heurté une locomotive, au passage à niveau de la rue Du port, à proximité des Industries Saguenay.

Un des passagers a subi une fracture à un bras, les deux autres s'en sont tirés indemnes. Le véhicule est

une perte totale. Les premières constatations permettent de croire que la chaussée glissante serait à l'origine de la collision. Les signaux lumineux d'avertissement fonctionnaient normalement, le convoi circulait à environ dix milles à l'heure.





Perspective

Gabriel Pedneault
Surintendant
Services de l'Approvisionnement

Rapports avec les fournisseurs UNE QUESTION DE BON SENS

Beaucoup de fournisseurs, lorsque vient le temps des Fêtes, distribuent des présents à leurs principaux clients. En même temps, plusieurs groupes vont solliciter les maisons d'affaires pour qu'elles contribuent à l'organisation de leurs activités sociales.

Il est vrai qu'entre nous, nous parlons rarement de ces questions de cadeaux et de sollicitation. Règle générale, on ne nous signale que très rarement des abus. A mon avis, il s'est développé, entre les gens d'Alcan et les fournisseurs, des règles de conduite basées sur le bon sens et le respect mutuel.

Avant toutes choses, nous faisons des affaires avec nos fournisseurs et ce que nous exigeons d'eux, en premier lieu, c'est la qualité de leurs produits et non des présents. Il est donc normal que la pratique copurante interdise d'accepter des présents et des gratifications. Nous sommes déjà payés pour faire notre travail et notre salaire et la satisfaction du travail accompli sont les seules gratifications que nous en attendons.

Par ailleurs, beaucoup de gens, chez Alcan, sont impliqués dans différentes organisations, à caractère social ou autres. Je désire aborder ce sujet parce que la frontière entre ce qui se fait et ce qui ne se fait pas peut sembler difficile à tracer dans ce cas. On compte par centaines les organisations qui vont solliciter des maisons d'affaires pour le financement de leurs activités. Sur ce point précis, nous avons adopté une règle de conduite qui vise à éviter de mettre nos fournisseurs dans l'embarras.

En effet, il nous semblait normal de faire en sorte que les gens d'Alcan, dans le cadre d'activités à l'extérieur du travail, ne mettent pas de pression sur les fournisseurs. Il était donc logique de nous donner une règle qui interdit aux employés de solliciter les fournisseurs, sous

quelque prétexte que ce soit, en utilisant le nom de la Société ou en usant des relations d'affaires qu'elle maintient avec ces derniers.

Ces règles de conduite que je viens d'aborder ne s'appliquent d'ailleurs pas uniquement à la période des Fêtes. Elles valent pour toute l'année. Cependant, il me semblait que cette époque de l'année était idéale pour faire le point.

Une société comme Alcan, au Saguenay--Lac-Saint-Jean, a une liste de milliers de fournisseurs. La qualité des rapports que nous souhaitons entretenir avec eux repose souvent sur de petits détails que nulle règle, si bien écrite soit-elle, ne pourra encadrer parfaitement. C'est pourquoi j'estime que le jugement et le bon sens des différents intervenants constituent les principales garanties de la qualité de nos relations avec les fournisseurs.

COUP D'OEIL SUR 1987

Janvier

Deux nouveaux visages font leur apparition à des postes de directeurs. Jean-Raymond Michel s'installe au Centre de coulée Arvida pendant que Claude Lapointe prend la direction de l'Usine Lapointe.

Février

Le surintendant des Services de l'Approvisionnement prend la parole devant une centaine de dirigeants de PME lors du colloque sur l'achat chez nous. Alcan participera pour un montant de 30 000 \$ au projet de relance du Zoo de Saint-Félicien.

Mars

Dans sa démarche d'exploration de nouveaux marchés, Alcan s'associe au constructeur Bertone pour présenter, à Genève, un modèle de

voiture inspiré de la nouvelle technologie de construction de structure d'automobiles.

Avril

On annonce que 4,5 \$ millions seront consacrés au programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Plus de 300 personnes participent à une première conférence médicale, un projet initié avec la participation d'Alcan.

Mai

Le projet de construction de l'Usine Laterrière est remis en marche. La situation du marché et celle de l'économie justifient maintenant cette réalisation.

Juin

Après quelques mois de rodage l'Usine de Florure est inaugurée. A

Énergie électrique, Québec, on s'inquiète. La crue de 1987 n'a atteint que 72 pour cent des moyennes.

Juillet

Les milieux politiques s'agitent autour de la question du libre-échange avec les États-Unis. Alcan appuie officiellement ce projet qui lui permettrait de consolider ses marchés.

Août

Le directeur de l'Usine Isle-Maligne, Noël Cyrenne, est nommé directeur de l'Usine Laterrière. Au second trimestre, le bénéfice net consolidé d'Alcan atteint 95 \$ US millions.

Septembre

Alcan se présente en commission parlementaire, à l'Assemblée nationale pour appuyer le projet du libre-échange.

Octobre

Les travaux visant à réaménager l'embouchure de la rivière-à-mars débutent. Pour le troisième trimestre, Alcan déclare un bénéfice net consolidé de 122 US \$ millions.

Novembre

Les observateurs de l'industrie de l'aluminium se tournent du côté du Venezuela qui se lance dans un ambitieux programme pour produire 2 millions de tonnes d'aluminium par an, d'ici l'an 2 000.

Capsules

Boue rouge

La rupture d'un joint d'étanchéité sur des tuyaux sous pression servant à acheminer les boues rouges de l'Usine HydrateI vers les bassins de décantation Alcan situés plus au sud, a provoqué une fuite dans le secteur de Drake, hier, entre 11 h 00 et 12 h 15.

CKRS-RADIO
Le 2/12/87

Dès le constat de cette fuite, l'utilisation de la ligne a été interrompue. Un fonctionnaire du ministère de l'Environnement a immédiatement été appelé sur les lieux. Il semble que l'impact sur l'environnement serait minime. On a déjà la certitude qu'aucune matière dangereuse ne s'est retrouvée dans la rivière Saguenay. Les voitures stationnées près de l'endroit où s'est produite la fuite ont été touchées par de fines gouttelettes de boue rouge mais les dommages seraient toutefois minimes.

Contrat chez Tanguay

Les Industries Tanguay, de Saint-Prime, qui avaient connu, ces derniers temps, un certain ralentissement dans leur production, vont pouvoir reprendre leur rythme puisqu'elles viennent de signer un important contrat de plus d'un million de dollars avec la compagnie Alcan.

JOURNAL DE QUÉBEC
3/12/87

Il s'agit de la construction de quatorze chariots articulés de 36 pouces de large qui seront utilisés à l'usine Isle-Maligne, à Alma, dans le cadre d'un programme visant à créer un meilleur environnement aux travailleurs.

Pour les Industries Tanguay, cela signifie, selon le président Gilles Fillion, un contrat de 17 000 heures de travail et le réengagement d'une vingtaine d'employés pour une période de huit mois.

Le Lingot est publié à Jonquières par la Direction des affaires publiques de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan pour Suzanne Girard (commis aux achats) et pour tous les employés et retraités d'Alcan au Saguenay--Lac-Saint-Jean.



Le Lingot
1980, Mellon, C.P. 1370
Jonquières (Québec)
G7S 4K9

Éditeur: André J. Bouchard
Redacteur en chef: Vital Munger
Journaliste: Guy Ménard
Téléphone:
699-3353 ou 699-3354

Abonnements et changements
d'adresse: 699-3666

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec

Le mercredi,
16 décembre 1987
44^e année
No 24



Ça y est NIVEAU 4 POUR LE CENTRE D'ÉLECTROLYSE EST

"La grosseur du Centre était un handicap majeur pour l'obtention du niveau 4", déclarait le surintendant du Centre d'électrolyse est de l'Usine Arvida, Réjean Boisvert. Pourtant, le 4 décembre dernier, le coordonnateur de l'évaluation du programme, Gérald Tremblay, pouvait confirmer que ce groupe avait bel et bien atteint l'objectif.

Le Centre d'électrolyse est, celui que l'on classe comme étant le plus gros du monde, a réussi à obtenir le niveau 4 selon l'échelle du système international d'évaluation de la sécurité.

Une analyse

Impliqué de près dans tout le processus, Réjean Boisvert analysait: "Nous étions conscients des difficultés et nous avons des stratégies basées sur la structure de notre organisation. Nous avons donc pu intégrer les activités à tous les niveaux." Contremaître aux salles de

cuves 50 et 51, Normand Vézina a ajouté: "J'étais septique et impatient de connaître le résultat final. En quelques mois, nous avons consacré beaucoup d'énergie au programme. Les résultats confirment finalement la participation de tous."

"J'étais persuadé que nous avions atteint le niveau 4," souligne Denis Gagnon, contremaître à la salle de cuves 52. "En fin de compte, notre point fort, c'est le travail d'équipe et c'est ce qui nous a permis d'arriver au but." Quant à Benoît Plourde, contremaître aux services aux

ajoutait: "On ne peut s'asseoir sur nos lauriers et, pour conserver ce niveau, il nous faudra recommencer à travailler dès demain matin."

Pour Réjean Boisvert qui laissera bientôt le CEE pour aller occuper la fonction d'adjoint au directeur de l'usine, la reconnaissance du niveau 4 arrive à point: "J'estime que c'est le meilleur souvenir que l'équipage pouvait laisser à un capitaine qui quitte son navire".



Parmi ceux qui étaient fiers des résultats, Raymond Laberge, Claude Desmeules et Denis Gagnon.



Nicole Girard, secrétaire, visiblement heureuse, reçoit les félicitations de Raymond Faucher, évaluateur.



L'expérience de l'évaluation a particulièrement intéressé certains employés. C'est le cas de Normand Brassard, de Maurice Tremblay et de Yvon Michaud.



Les membres du comité d'évaluation. Raymond Faucher, Gérald Tremblay, Dominique Girard, Michel Rousseau, Romain Beaulieu et Réal Provost.

Mettre en pratique

Du côté des employés, l'expérience a été enrichissante: "Nous avons tout simplement mis en pratique les règles de sécurité", maintient Normand Brassard du service des anodes. "C'est chacun de nous qui a atteint le niveau 4 parce que chacun a fait des efforts. Pour moi, les règles de sécurité sont importantes parce qu'elles m'aident à rentrer chez moi avec tous mes membres."

Normand Michaud, opérateur de balayeuse mécanique poursuit: "J'ai surtout travaillé sur les produits toxiques et je suis très

content des résultats. Maintenant, dit-il, ce n'est pas tout d'avoir atteint ce niveau. Il faut le conserver."

Un autre opérateur de balayeuse mécanique, Maurice Tremblay, commente: "Le programme de prévention permet d'accroître les contacts entre les employés et l'organisation. Il nous fait aussi prendre conscience qu'il faut être plus prudent." Affirmant qu'il a trouvé l'évaluation intéressante, il ajoute: "Je suis prêt à m'impliquer à cent pour cent pour maintenir le niveau 4."

ALCAN ET LES GENS D'ICI

La fin de 1987 et le début de la nouvelle année nous fournissent une excellente occasion de vous présenter 4 productions dont vous entendrez parler au cours des prochains jours ou des prochaines semaines.

Dans chaque cas, il s'agit de documents, sonores, visuels ou écrits, réalisés par des gens du Saguenay--Lac-

Saint-Jean, avec l'appui d'Alcan. Ces documents ont aussi tous comme caractéristique de mettre en lumière

le travail des citoyens de notre région, qu'il s'agisse d'artistes, professionnels ou amateurs, de travailleurs d'Alcan ou tout simplement des résidents de quelques-uns des plus magnifiques coins de ce que les plus anciens appellent encore "Le Royaume".

L'entreprise est heureuse de s'associer à des activités de création qui soulignent ainsi les qualités particulières de la région et de ses gens.

La carte de Noël Alcan OEUVRE D'UN EMPLOYÉ

Quand on a du talent sous la main, pourquoi ne pas s'en servir? C'est ce que démontre éloquentement la carte de Noël Alcan de cette année. Elle est la reproduction d'une aquarelle de Marcel Belley, un employé des Services d'appui technique.

Chez Alcan les personnes intéressées à l'art connaissent bien Marcel Belley.

Même s'il n'a commencé à peindre que depuis quelques années, il fait déjà montre d'une maîtrise exceptionnelle et ses oeuvres commencent à être en demande.

Non content d'exceller dans son secteur, il s'implique aussi dans la promotion des manifestations artistiques et était le président de la Foire des artistes Alcan, présentée cet automne au Centre national d'exposition du Mont-Jacob, à Jonquière. L'aquarelle, reproduite à

10 000 copies, s'intitule "Nuit paisible" et représente dans des tons de bleu, une scène nocturne hivernale, à la campagne.

Marcel Belley a accepté sans hésitation la proposition de l'entreprise qui souhaitait utiliser le travail d'un des siens pour véhiculer les vœux de circonstance.

L'an dernier, Alcan avait également eu recours aux talents de Marcel Belley, utilisant une de ses aquarelles, à l'intérieur du Rapport annuel aux employés.

À la télévision dès janvier VILLES ET VILLAGES

Une collaboration de l'Association touristique régionale, des stations de télévision CFRS/CKRS et d'Alcan donnera comme résultat une série de huit vignettes intitulée "Villes et villages", dépeignant des localités du Saguenay--Lac-Saint-Jean.

Leur diffusion, dès le mois de janvier, sera l'occasion pour les téléspectateurs de mieux connaître une partie de l'histoire et de l'avenir de ces communautés, tout en présentant quelques-uns des plus beaux sites de chez-nous.

La réalisatrice Louise Bergeron et l'équipe technique de la station jonquéroise ont tenté de faire ressortir les traits caractéristiques de huit localités: Laterrière, Anse-Saint-Jean, Sainte-Rose-du-Nord, Hébertville, Roberval, Mistassini, La Baie et Métabetchouan.

Pour ce faire on a fait appel à un ou des citoyens de la municipalité qui fait office de guide, nous racontant ce qu'était sa mère-patrie et les changements qui s'y sont produits au fil des ans.

Les capsules seront présentées à l'intérieur de la programmation régulière de CFRS et CKRS, à compter du 17 janvier. L'Association touristique régionale compte également utiliser ces documents pour faire la promotion du Saguenay--Lac-Saint-Jean lors de différentes manifestations d'envergure provinciale ou nationale.



Photos: Rocket Lavoie et Jeannot Lévesque. A gauche, le photographe Jeannot Lévesque au travail en studio. Le modèle est Roger Matteau, un contremaître à l'Usine Shawinigan. A droite, un aperçu du résultat final.



Le calendrier du Lingot TRAVAILLEURS CHEZ ALCAN ET...

Comme le veut la coutume, Le Lingot distribuera encore à ses lecteurs, en 1988, un calendrier. Nous avons voulu cette année rendre hommage aux employés de l'entreprise à travers tout le Québec et démontrer la diversité du travail qu'ils accomplissent dans des installations situées à Alma, Beauharnois, Shawinigan, Montréal, La Baie ou Jonquière.

Au-delà de leur effort au travail, nous avons également voulu refléter la diversité des talents dont sont dotés les employés d'Alcan, talents qu'ils utilisent dans une multitude de sphères d'activité et souvent pour le mieux-être de la collectivité.

Le calendrier présentera donc 24 personnes oeuvrant pour le compte d'Alcan au Québec. Une première

photo vous les montrera dans l'exercice de leurs fonctions, tandis qu'une seconde vous fera connaître un aspect plus secret de ces personnes: ce à quoi elles occupent leurs moments de loisirs.

Distribué à 17 000 copies et prioritairement à tous les lecteurs du Lingot, le calendrier 1988 a été entièrement réalisé dans la région.



Fernand Girard, opérateur au Centre de coulée Arvida, est un coordonnateur dans ses moments de loisirs. Il avait apporté avec lui pour les besoins du photographe une partie de son équipement...

Les 150 fêtes ALCAN COMMANDITE LA CHANSON-THÈME

1988 sera année de réjouissance au Saguenay--Lac-Saint-Jean puisque nous célébrerons le 150^{ième} anniversaire de l'arrivée des premiers colons à l'endroit aujourd'hui connu sous le nom de Grande-Baie.

"L'histoire de l'entreprise et son développement sont intimement liés à la région; ainsi en est-il de l'avenir. Il est important de maintenir ici un climat de confiance et de joie de vivre, gage de notre volonté commune de relever le défi de la continuité et du développement." C'est ce qu'a affirmé le vice-président régional de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, Robert

Salette, en annonçant la commandite par Alcan, au montant de 25 000\$, de la chanson-thème des 150 ans.

Composée par Sylvie Genest, cette chanson, lancée officiellement le 10 décembre, a été enregistrée avec le concours de plusieurs artistes originaires de la région, dont Monique Leyrac, Priscilla et Richard Groulx.

La population pourra se procurer le 45 tours de la pièce intitulée: "Tu vivras en nous longtemps", au prix de trois dollars l'unité. Ce sont les établissements du réseau des Caisses populaires Desjardins qui agiront comme points de vente. 5 000 copies seront en circulation.

Les profits réalisés serviront au financement des activités mise sur pied par la Corporation du 150^{ième} anniversaire du Saguenay--Lac-Saint-Jean.



L'équipe de tournage a eu l'occasion de saisir quelques-uns des plus beaux paysages de la région, comme c'est le cas ici pour une vue du Saguenay, sur les hauteurs de l'Anse-Saint-Jean.



Dans les studios de CKRS/CFRS, la réalisatrice Louise Bergeron travaille au montage final des vignettes, en compagnie de l'équipe technique.



L'équipe de production de la chanson-thème du 150^{ième} anniversaire du Saguenay--Lac-Saint-Jean.

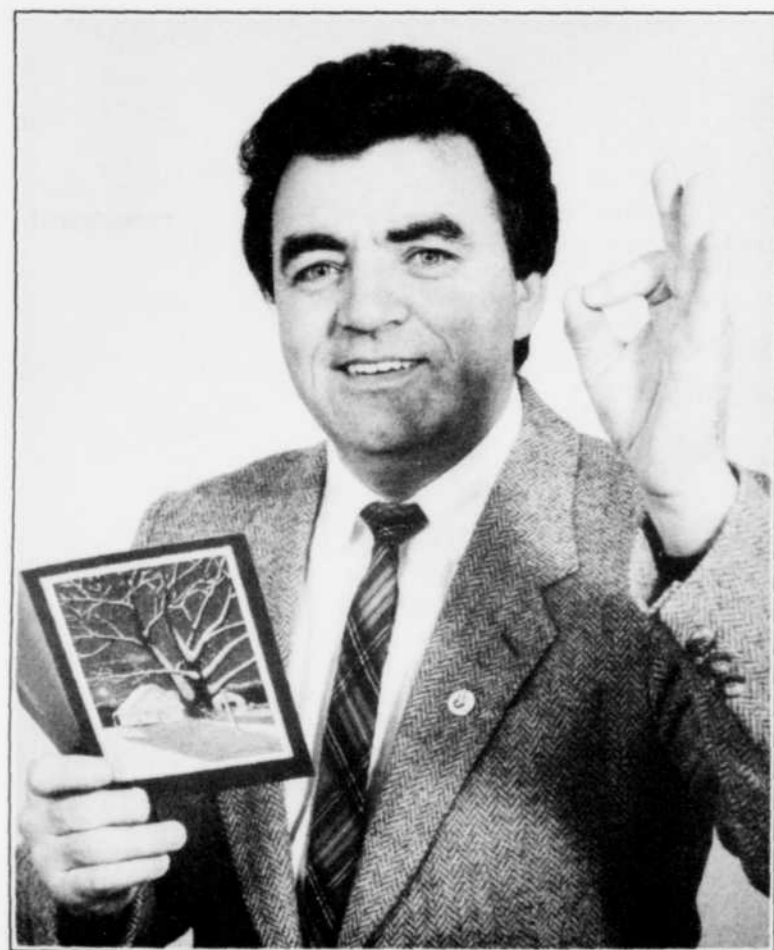


Photo: Pierre Paradis. Marcel Belley, auteur de l'aquarelle dont la reproduction orne les cartes de Noël d'Alcan, ne laisse pas de doute, les copies rendent bien justice à l'original.

Texte de la chanson

TU VIVRAS EN NOUS LONGTEMPS

Tu es comme un grand livre ouvert sur la forêt
Tu dessines une rivière aux mille reflets
Qui dansent

Tu dépeins la couleur des saisons sur tes sommets
Et tu domines l'hiver de tes palais
De neige

Dans les sillons de la terre
Est inscrit le nom de nos pères
Ce sont nos destins
Qui coulent à travers tes chemins

Refrain
Depuis 150 ans, à travers nos yeux, tu vois le monde
Tu vis au milieu d'une terre féconde
Tu es notre fierté
Oh! Oh! Saguenay
Lac-Saint-Jean
Tu vivras en nous longtemps

Tu cultives des roses au jardin de la pensée
Et tu nourris le feu d'une amitié
Immense

Tu récoltes les fruits du métal et du papier
Et tu parles de nous au monde entier
Quand tu chantes... Tu chantes

(Refrain)

C'est dans l'effort de nos bras
Et dans le son de nos voix
Que sont tes souvenirs
Et tous nos projets d'avenir

(Refrain)

Tu vivras longtemps... en moi
Notre pays, c'est toi.



Après

LES FÊTES ET LES FOYERS PRIVÉS

Mon voeu à la veille de Noël et du Jour de l'An, à l'aube de 1988, c'est que tous les retraités d'Alcan et les autres aînés de nos villes et de nos campagnes puissent jouir longuement de l'existence présente et de ne mourir, comme Abraham, que "dans une vieillesse heureuse, âgé et rassasié de jours". Et, aux jeunes, je souhaite une postérité nombreuse, car les enfants sont le soutien de leurs parents et prolongent en quelque sorte leur vie.

Ajoutons, selon le dicton populaire: "Le paradis à la fin de vos jours". C'est vers cette nouvelle Jérusalem, prédite par le prophète Zacharie, que nous désirons tous nous acheminer, là où "vieux et vieilles s'assièrent encore sur les places, chacun le bâton à la main si grand sera leur âge. Les places de la ville seront pleines d'enfants".

N'est-ce pas, chez nous, un spectacle réjouissant qui se reproduit au Carré Davis, dans nos centres-villes, et dans nos vastes centres d'achats, pour qui sait observer ce qui se passe à la veille des fêtes.

Il importe donc, en ces jours de joie pour la grande majorité d'entre nous, de penser à ceux dans le besoin, dont les forces diminuent, dont l'extrême vieillesse est accablée de

toutes sortes de soucis, qui se révoltent et qui ont perdu la patience..." (Si 41, 1s).

Souvenons-nous que "les cheveux blancs méritent le respect (Lv 19, 32) et que "les enfants doivent venir en aide à leurs parents âgés" (Si 3, 12). Ceci étant dit, parlons maintenant des foyers privés.

Les foyers privés.

Au cours des deux dernières années seulement, on a vu s'organiser huit foyers privés dans le vieux Chicoutimi. Il y a là un phénomène intéressant pour une certaine classe de retraités, pensionnés autonomes, fatigués d'accomplir les monotones tâches ménagères comme préparer les repas, faire les lavages, épousseter, entre-

tenir la maison. Les foyers privés ne sont, cependant, destinés qu'aux personnes autonomes, celles qui n'ont pas besoin de soins professionnels, médicaux, infirmiers, sociaux, sur une base régulière.

C'est là la seule norme, le seul critère, dont doivent tenir compte les gens qui ouvrent un foyer ou une pension privée(e). Il va sans dire aussi que les propriétaires de foyers ou de pensions privés doivent obtenir le permis municipal et pour ceux de 10 chambres et plus se soumettre à l'inspection de la Société d'Habitation en ce qui concerne la sécurité, les sorties de secours, la salubrité, etc.

N'importe qui peut, en fait, ouvrir un foyer privé pour personnes âgées. Mais personne ne doit s'attendre à recevoir de subventions

gouvernementales ou faire fortune dans ce genre de service qui exige par ailleurs une certaine préparation sérieuse. Comme les personnes qui sont accueillies dans ces établissements sont sensées être autonomes, capables physiquement de monter un escalier, par exemple, en pleine possession de leurs moyens et de leur jugement, elles peuvent toujours changer de foyer ou de pension si elles ne s'y sentent pas à l'aise.

Divers ministères peuvent, d'ailleurs, à la suite d'une dénonciation, intervenir. Ces maisons d'accueil sont donc sujettes à une surveillance discrète, mais une enquête de certains CLSC et du CRSSS a révélé qu'elles étaient généralement bien tenues dans notre région. Les "foyers clandestins" sont ceux où on accueille des personnes non autonomes ou des personnes confuses incapables de réagir à des mauvais traitements ou pouvant être facilement exploitées. On n'a pas encore repéré de tels cas ici.

comme il en existe de nombreux exemples dans les grands centres urbains. C'est sans doute dû au fait que généralement les jeunes générations sont heureusement soucieuses ici du bien-être de leurs vieux parents.

Une bonne solution

Marjolaine Lavoie, intervenante sociale au CLSC Saguenay-Nord, estime que le foyer privé peut constituer une solution valable pour les personnes seules qui sont anxieuses la nuit, qui craignent d'être malades et qui voudraient toujours être en mesure de recevoir une prompt assistance en cas de besoin.

Aux foyers privés, on peut ajouter les familles d'accueil que régit le Centre de services sociaux (CSS) qui peuvent prendre soin des personnes nécessitant certains soins légers.

Enfin, les Centres de jour reçoivent les pensionnés des foyers privés au même titre que des foyers publics et leur procurent divers services, soins ou activités récréatives. Le Centre de jour fournit généralement le transport des personnes en foyer privé et met à leur disposition les équipements de physiothérapie, les services de pastorale, le repas du midi, une fois par semaine pour une modique somme.

A Noël et au Jour de l'An, ces foyers privés seront très animés. Les visites seront nombreuses. C'est une période durant laquelle les enfants ne doivent surtout pas oublier leurs vénérables parents.

Charles-Julien Gauvin



Photo: Pierre Paradis

A "LA MAISON DES AINÉS", foyer privé, au 1060, boul. Saguenay-Est, Chicoutimi, un joyeux groupe de pensionnaires, à leur repas du midi.

Nom
cons
Une c
L'orga

CONDUIRE EN HIVER

La saison des fêtes, c'est celle des parents et amis, et quand la visite ne vient pas à vous... vous allez à la visite! Donc, en perspective, de longs déplacements, sur des routes parfois glissantes et dans des conditions de visibilité restreinte. Le Club automobile du Québec propose quelques conseils de sécurité:

Trois grands principes régissent la conduite en hiver. En raison de la chaussée plus glissante, il faut prendre en considération le fait que: les départs se font plus lentement, les distances requises pour immobiliser un véhicule sont plus longues et enfin que tout mouvement brusque, qu'il s'agisse d'un freinage, d'une accélération ou d'un coup de volant, peut occasionner un résultat tout autre que celui désiré. La conduite hivernale est donc une affaire de douceur.

Si une tempête de neige vous prend par surprise, conduisez tous phares allumés et réduisez votre vitesse de façon à pouvoir stopper votre voiture à l'intérieur de la zone de visibilité. Ne foncez pas dans les congères qui traversent la route, vous pourriez y rester bloqués ou encore perdre le contrôle de votre automobile.

Hors de la route... point de salut!

Pas de chance, vous dérapez dans la neige. Tentez de dégager la voiture en glissant des plaques d'adhérence sous les roues. Au besoin, on peut se servir des matériaux comme des bardeaux ou des branchages pour améliorer la traction.

La bascule demeure le meilleur moyen pour extirper une voiture d'une situation fâcheuse. Passez de la marche arrière à la marche avant, en imprimant un mouvement de balancier à l'auto. Attention, lorsque trop prolongée, une manoeuvre de ce genre peut endommager une transmission automatique.

Si vous devez utiliser un cric, soyez prudent et enlevez la neige afin que le socle de celui-ci soit posé directement sur la chaussée.

Immobilisé

En dépit de tous vos efforts de prudence, il se pourrait que vous vous retrouviez immobilisé par la neige.

Le Club automobile du Québec recommande aux personnes devant parcourir de bonnes distances dans des régions enneigées d'emporter avec elles un petit équipement de secours: des vêtements chauds, des vivres, un thermos, des bougies et des couvertures.

Ces deux derniers éléments, à eux seuls, permettraient à une personne dans le besoin d'attendre l'arrivée de sauveteurs, dans un confort relatif.

En attendant les secours, laissez tourner le moteur du véhicule, mais gardez entrouverte une glace, pour éviter tout risque de suffocation par l'oxyde de carbone. Assurez-vous que les portières demeurent dégagées et surtout n'absorbez pas de boissons alcooliques pour vous réchauffer. Les médecins le déconseillent.



De mauvaises conditions climatiques, un geste trop brusque... un nouveau banc de neige vient de naître!

Photo: Pierre Paradis



Quand la chaussée est glissante et que la visibilité est mauvaise, il importe de savoir garder ses distances par rapport aux autres automobiles.

Savoir choisir BOIRE OU CONDUIRE

La Régie de l'assurance-automobile du Québec rappelle, particulièrement à l'époque des fêtes de fin d'année, qu'entre boire et conduire, un choix s'impose. Il importe de se remémorer quelques faits entourant la conduite en état d'ébriété.

Il n'y a pas de remède autre que le temps pour éliminer les effets de l'alcool. Malgré les croyances populaires, du café, un repas, une douche froide ou même une marche au grand air, n'ont aucun impact sur le degré d'ivresse d'un individu. L'effet de l'alcool se fait sentir rapidement et dure longtemps. La limite légale de 80 milligrammes par millilitres de sang est franchie après trois ou quatre verres, et il faut une heure

pour éliminer seulement 15 milligrammes d'alcool. L'article 237 du Code criminel du Canada interdit la conduite d'un véhicule à quiconque a les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue, ainsi qu'à toute personne ayant dépassé la limite légale de 0,08. Les contrevenants pourraient subir de lourdes peines. L'automobiliste surpris au volant d'un véhicule, alors que son état ne lui permet pas, s'expose à

une amende, à une peine de prison maximale de six mois (à la première offense) et à la suspension de son permis de conduire, pour une période variant de trois mois à trois ans.

Dans le cas où un conducteur aux facultés affaiblies est à l'origine d'un accident causant des blessures, la peine peut atteindre 10 années d'emprisonnement, et autant de suspension de permis de conduire. Si cet accident devait causer la mort d'une personne, la peine de prison maximale grimpe à quatorze ans.

Nez rouge PAR RESPECT POUR LES AUTRES

Devant le succès remporté l'an dernier par cette initiative, il était inévitable que "Opération nez rouge" soit reprise cette année, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

A Chicoutimi et Jonquière, les conducteurs en état d'ébriété pourront avoir recours à ce service du 15 au 31 décembre. A Alma, une organisation de même nature sera en fonction du 15 au 25 décembre. A travers la province, les résidents d'une cinquantaine de villes bénéficient d'un système similaire.

Les principaux collaborateurs dans la mise en place de "Opération Nez Rouge" sont les sûretés municipales des villes concernées, les Cegep de Jonquière et de Chicoutimi, ainsi que les stations de radio locales.

Pour la période des fêtes donc, les automobilistes ayant consommé plus que ne le permet la loi... et le simple bon sens, auront la possibilité de contacter des bénévoles qui ramèneront cette personne et son véhicule à la maison. Il s'agit d'un service gratuit et



surtout, ne ressentez aucune gêne à vous en prévaloir. Bien au contraire, il s'agit là d'un signe d'intelligence et de respect des autres.

Les numéros de téléphone pour rejoindre "Opération nez rouge" sont faciles à retenir, mais, puisque mémoire et alcool ne vont pas de pair, pourquoi ne pas les inscrire sur un bout de papier et les conserver sur vous, au cas où!

Opération nez rouge:

Chicoutimi: 696-1011
Jonquière: 695-1011
Alma: 662-2611

Comment atteint-on la limite légale pour conduire (80mg)?

Nombre de consommations*	HOMME					FEMME				
	125 lbs 57 kg	150 lbs 68 kg	175 lbs 80 kg	200 lbs 91 kg	250 lbs 113 kg	100 lbs 45 kg	125 lbs 57 kg	150 lbs 68 kg	175 lbs 80 kg	200 lbs 91 kg
1	34 mg	29 mg	25 mg	22 mg	17 mg	50 mg	40 mg	34 mg	29 mg	26 mg
2	69 mg	58 mg	50 mg	43 mg	35 mg	101 mg	80 mg	68 mg	58 mg	50 mg
3	103 mg	87 mg	75 mg	65 mg	52 mg	152 mg	120 mg	101 mg	87 mg	76 mg
4	139 mg	116 mg	100 mg	87 mg	70 mg	203 mg	162 mg	135 mg	117 mg	101 mg
5	173 mg	145 mg	125 mg	108 mg	87 mg	253 mg	202 mg	169 mg	146 mg	126 mg

* Une consommation: 1 bière de 12 onces ou 5 onces de vin de table ou 3 onces de vin apéritif (vin fortifié) ou 1 1/2 once de spiritueux

ATTENTION, vous avez atteint et même dépassé la limite légale pour conduire.

L'organisme élimine 15 mg/heure. Donc il faut 5h20 pour neutraliser complètement 80 mg d'alcool.

Le poids est un facteur important quand vient le temps d'établir la tolérance à l'alcool, en regard de la limite légale de 0,08.

Tableau: Régie de l'assurance-automobile du Québec

A vis de décès



**FERDINAND
BEAULIEU**

Est décédé le 18 novembre 1987, à l'âge de 76 ans et 1 mois, Ferdinand Beaulieu, époux en deuxièmes noces de Marguerite Sheehy, du 144, rue Viau, à Chicoutimi. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, Léo Larouche, Georges Larouche, Laurent (Rose Bouchard), Jeanne- Mance (André Tremblay) et Lily (Guy Roy). Au service d'Alcan pendant plus de 24 ans, il était à l'emploi du Centre de coulée Arvida.



**WILLIAM
GAUTHIER**

Est décédé le 17 novembre 1987, à l'âge de 80 ans et 4 mois, William Gauthier, époux de feu Velma Richard, du 4120, rue Carillon, à Jonquière. Il laisse dans le deuil ses enfants, Roger (Bernadette Côté), Eléonor (Charles Gauthier, employé d'Alcan), Ronald (Raymonde Brassard) et Michel (Louise Salesse). Au service



**ALPHONSE
LEBLANC**

Est décédé le 13 novembre 1987, à l'âge de 70 ans et 9 mois, Alphonse Leblanc, époux de feu Marguerite Tremblay, du 2136, rue Dablon, à Jonquière. Il laisse dans le deuil ses enfants, Marlène (Robert Tremblay, employé d'Alcan), France (Florent Lambert), Donald et Fabien. Au service d'Alcan pendant plus de 36 ans, il était à l'emploi de l'Usine Vaudreuil.



**LOUIS
LECLERC**

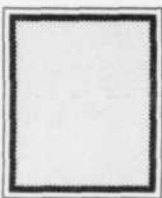
Est décédé le 21 novembre 1987, à l'âge de 65 ans et 2 mois, Louis Leclerc, époux de Alicia Tremblay, du 67, rue Tremblay, à St-Ambroise. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Paul (Lise Morin), Réal (Aline Nepton), Louissette (Gérard

Chiasson), Rachel (Dominique Pedneault) Bertrand (Francine Guay) Janine (Justin Tremblay), Brigitte (Daniel Harvey), Bruno et Eric. Au service d'Alcan pendant plus de 31 ans, il était à l'emploi de l'Usine Isle-Maligne.



**PIERRE
RICHARD**

Est décédé le 9 novembre 1987, à l'âge de 80 ans et 2 mois, Pierre Richard, époux de Bertha Huppé, du 2431, rue des Saules, à Fleurimont. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Albert, employé d'Alcan (Thérèse Harvey), Aimé (Huguette Lessard), Thérèse, Patrice (Pierrette Girard). Au service d'Alcan pendant plus de 23 ans, il était à l'emploi de l'Usine Isle-Maligne.



**MAURICE
SAVARD**

Est décédé le 4 novembre 1987, à l'âge de 71 ans et 5 mois, Maurice Savard, époux de feu Madeleine Belley, du

344, rue des Champs-Elysées, à Chicoutimi. Il laisse dans le deuil ses enfants, Denise, Lisette (Michel Sparer), Claude-Michel (Françoise Brassard), Diane (Robert Cadotte), Jean-Robert (Francine Fouquette). Au service d'Alcan pendant plus de 32 ans, il était à l'emploi de l'Usine Vaudreuil.



**RAYMOND
THIBEAULT**

Est décédé le 27 novembre 1987, à l'âge de 70 ans et 8 mois, Raymond Thibeault, époux de Yvonne Claveau, du 1852, rue Neilson, à Jonquière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Doris (André Coulombe), Claire (Laval Perron), Lynda (Jean Samson, employé d'Alcan) et Dominique. Au service d'Alcan pendant plus de 34 ans, il était à l'emploi de l'Usine Vaudreuil.



**HERMEL
TREMBLAY**

Est décédé le 28 octobre 1987, à l'âge de 72 ans et 8

mois, Hermel Tremblay, époux de Etienne Cauchon, du 2747, rue McLeod, à Jonquière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Jean-Marc, Claude, Pierre (Micheline Juneau), Lise (Carl Trinque) et Lina. Au service d'Alcan pendant plus de 46 ans, il était à l'emploi de l'Usine Vaudreuil.



**ORIGÈNE
MALTAIS**

Est décédé le 2 novembre 1987, à l'âge de 69 ans et 6 mois, Origène Maltais, époux de feu Marie-Reine Gagnon, du 528, rue Collard ouest à Alma. Il laisse dans le deuil ses enfants, Ginette, Judith, Raynald, Martine, Marlène, Johanne, Claudine, Jean-Luc, Bernard, Linda et Suzie. Au service d'Alcan pendant plus de 29 ans, il était à l'emploi de l'Usine Isle-Maligne.

Les Uns et les Autres

Des projets communs ENTENTE ENTRE LA NORVÈGE ET L'URSS

Hydro Aluminium, une entreprise possédant des installations d'électrolyse en Norvège et qui utilise des usines américaines en sous-traitance (ce que les spécialistes appellent le "tolling"), a amorcé des discussions avec le gouvernement soviétique, en vue de l'exploitation commune d'une usine de production d'alumine.

L'entente à intervenir s'appliquerait à des matières premières localisées dans la péninsule de Kola, à la frontière de la Norvège et de l'Union soviétique. Actuellement, Hydro Aluminium

ne possède aucune installation de raffinage de l'alumine.

Selon le journal Metals Week, les partenaires envisagent également la possi-

bilité d'échanges technologiques. Hydro Aluminium proposerait à l'URSS d'utiliser un type de cuves à haut-ampérage qu'elle a développé pour la construction d'une aluminerie à Dyanyshk, en Sibérie.

Le même type d'équipement pourrait également servir à la modernisation de vieilles usines soviétiques.

CAPITAUX JAPONAIS EN CHINE

Le Japon envisage d'accorder à la Chine un prêt à faible taux d'intérêt pour lancer une série de projets visant à assurer le développement d'une infrastructure de production d'aluminium dans ce pays.

La Chine aurait besoin d'une injection de fonds de l'ordre d'un milliard 260 millions de dollars pour compléter la mise en place d'un complexe dont le coût total est évalué à 2 milliards 900 millions de dollars, en devises américaines.

Cette somme permettrait la construction d'une aluminerie d'une capacité annuelle de 500 000 tonnes métriques, d'une raffinerie d'alumine capable de fournir un million de tonnes métriques par année et enfin d'une centrale électrique, fonctionnant au charbon, ayant un rendement annuel

de 1 500 mégawatts. La demande d'aluminium en Chine est passé de 700 000 tonnes métriques par année pour la période 1981-1985, à 1 200 000 tonnes annuellement, pour les années 1986 à 1990. La production domestique n'est que de 400 000 tonnes.

Le tout s'intègre à l'intérieur d'un prêt global de 7,4 US milliards \$, que le gouvernement nippon envisage de consentir à la Chine. Pareil montant permettrait de financer une trentaine de projets de développement d'infrastructure industrielle, à compter de 1991.

T

ouche-à-tout

LES PIONNIERS DE VAUDREUIL

L'Usine Vaudreuil tenait récemment une soirée pour honorer ses pionniers. La rencontre a donc permis de réunir ceux qui comptent 25

années de service de même que leurs épouses et les membres de la direction concernés par l'événement.



De gauche à droite, Adrienne et Jacques Papis, Nicole et Gérard Murray, Suzanne et Jean Laganière, Marcelle et Gérard Dallaire de même que Pauline et Marcel Jean.



De gauche à droite: Rachel et Jean-Claude Flamand, Joseph-Henri Harvey, Alberte et Marcel Tremblay, Suzanne et Jean Laganière, Jocelyne et Méville Tremblay de même que Madeleine et Roger Dallaire.

N

ominations

USINE ARVIDA



Michel Allaire
Chimiste / Scientifique
principal
Contrôle
de l'environnement



Martin Gobeil
Ingénieur de procédé
Centre de réfection des
cuves, entretien
et épurateurs (CREE)

SERVICES D'APPUI TECHNIQUE



Michel Gobeil
Ingénieur principal
Mécanique



Ghislain Néron
Ingénieur
Electrique

PAS D'ALCOOL AU TRAVAIL

Le directeur de la Sécurité Alcan, Roger Jones, avise tout le personnel que son service exercera une surveillance accrue des différents contenants appelés à franchir les barrières des différentes installations d'Alcan, au cours de la période des Fêtes.

" Le but est naturellement d'empêcher que l'on consomme des boissons alcoolisées en milieu de travail. C'est pour une raison évidente de sécurité que nous procédons toujours ainsi à cette période de

l'année", a-t-il expliqué. Ainsi, les constables préposés aux différentes guérites effectueront régulièrement des vérifications des boîtes, sacs et différents contenants transportés par les employés.

UN RAPPEL POUR LA LIGUE DE TENNIS

La ligue de tennis Alcan informe les intéressés qu'elle acceptera de nouveaux membres pour sa seconde moitié de saison qui s'échelonne de janvier à mai. Tous les matches se disputent le dimanche soir, de 17h00 à 19h00. Ceux qui désirent des renseignements supplémentaires peuvent s'adresser à Esther Côté au poste 2166 ou au 548-5193.

Sécurité

ILS ATTEIGNENT LE NIVEAU 4

Plusieurs installations ont atteint le niveau 4 dans le cadre du système international d'évaluation de la sécurité, en 1987. La nouvelle a été rendue officielle pour plusieurs et certains autres groupes savent officiellement qu'il est atteint.

En mars, Le Roberval-Saguenay et le Centre de réfection des cuves, entretien et épurateurs de l'Usine Arvida, recevaient la visite du président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, François Sénécal-Tremblay pour souligner l'événement.

En août, c'était au tour du Centre de coulée Arvida

d'atteindre le même cap. A l'Usine Vaudreuil, on jubilait. Quatre groupes touchaient aussi l'objectif. Il s'agissait du Centre analytique, technologie et environnement, de l'usine de Broyage, du Centre énergétique et du Centre de calcination.

En novembre, les Installations portuaires venaient aussi inscrire leur nom sur la liste du niveau 4.

Finalement, en décembre, c'était au tour du Centre d'électrolyse est de l'Usine Arvida.

Pendant ce temps, les usines Isle-Maligne et Grande-Baie

seraient la veille d'annoncer également leur réussite dans ce domaine.

Certaines performances méritent aussi d'être soulignées.

L'Usine de Fluorure, pour sa première année d'activités, montrait un bilan impeccable de 150 000 heures de travail sans accident avec perte de temps.

A l'Usine Grande-Baie, après une performance décevante en sécurité en 1986, on effectuait une spectaculaire remontée en 1987, en affichant un bilan frisant la perfection.



CONFIEZ "LES RENNES" À NEZ ROUGE !



Canada Post Postage paid	Postes Canada Post paid
Bulls Bard class	En nombre troisième class
No 1 Arvida P.Q.	

ISS 0707-8013
Tirage 14 200 exemplaires

Au maître de poste: Si le destinataire
est déménagé, ne pas faire suivre;
retourner à l'expéditeur avec la nouvelle
adresse.

Le Lingot
1980 Melton, C.P. 1 370
Jonquière, Qué.
G7S 4K9